

Les adieux de Villars à M. Florian Thierrin, instituteur

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **79 (1950)**

Heft 13

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les adieux de Villars

à M. Florian Thierrin, instituteur

Dimanche 22 octobre, après l'Office, une séance d'adieux retenait à la maison d'école M. l'abbé Körber, révérend curé, les autorités paroissiales et communales, le Corps enseignant, les enfants et la population de Villars-sur-Glâne, qui allaient prendre définitivement congé de M. Thierrin, instituteur dans la localité durant vingt ans.

Après un chant des enfants dirigé par M^{lle} Knübel, institutrice, et la lecture d'un compliment gentiment claironné par le petit de Landerset, au nom de ses camarades, la remise d'un bouquet de fleurs à M. et M^{me} Thierrin, M. le Curé releva, en termes chaleureux, le dévouement scrupuleux, pas toujours apprécié à sa juste valeur, avec lequel l'instituteur exerça ses fonctions de maître d'école et de catéchiste, dans des conditions parfois ingrates, dans une commune mi-urbaine où souvent les meilleurs élèves sont ravis à la sollicitude et à la direction du maître qui les a formés. A ses éloges, M. le Curé se plut à associer la personne de M^{me} Thierrin, « modèle de femme chrétienne », qui a cinq enfants bien élevés et, détail non négligeable, beaux.

M. le Curé redit tous les mérites de l'animateur de la Croisade eucharistique et du directeur de chant, dévoué et compétent, qui a rehaussé les cérémonies du culte.

Vint ensuite le chœur des jeunes filles qui enleva avec grâce les mélodies aériennes de la *Campanule*.

M. Buchs, ancien conseiller d'Etat et président de paroisse, exprima, dans la « verdure » de ses plus de quatre-vingts ans, à l'organiste, son entière satisfaction pour sa ponctualité au clavier où « il déversa des flots d'harmonie sous les voûtes de la belle église, à l'édification de toute la paroisse ».

La veille, la Société de chant, dont le directeur aimait à rappeler l'esprit de camaraderie et de concorde, lui avait offert un fauteuil en remerciement de tout ce qu'il fit en faveur du chant sacré et populaire.

M. Irénée Mauron, syndic, se fit l'interprète de la commune et, en termes simples, tout empreints de vivacité juvénile, fit l'éloge du secrétaire ponctuel qui rédigeait avec clarté les protocoles, souvent longs des nombreuses séances du conseil communal ; il évoqua le temps de la guerre où, littéralement « bombardé » de paperasserie, il ne fut point débordé et se tint toujours à flot, au risque de compromettre sa santé. Il le loua d'avoir, à la satisfaction de tous et avec l'active collaboration de son épouse, résolu le problème ardu du rationnement — on me passera bien une légère indiscretion si je révèle que M. Thierrin a été félicité de sa gestion par l'Administration centrale fédérale — et d'avoir assuré, efficacement, en bon officier de l'armée, la direction de la Garde locale.

Par l'intermédiaire du boursier M. Steinmann, un ami dont M. Thierrin se plaira à relever la longue et très cordiale collaboration, le conseil communal lui remit une gratification bien méritée.

M. le Curé lui avait déjà fait don d'un tableau-souvenir représentant l'église vue du bureau communal où M. Thierrin passa tant de moments de loisir.

Un nouveau chant du chœur des jeunes filles, où palpitait le frisson de la jeunesse de 20 ans, introduisit le discours de remerciement que M. Thierrin, ému jusqu'aux larmes, adressa à M. le Curé, aux autorités, au Corps enseignant, aux amis, aux parents, enfin aux enfants ; il releva l'importance de l'école comme préparation à la vie, sollicita le pardon de ceux qu'il aurait pu blesser, les assura de son souvenir affectueux et de leur avoir prodigué le meilleur de lui-même.

Quelques mots de remerciement bien sentis de M. le Curé, ses vœux renouvelés, au nom de tous, d'une longue et paisible retraite, en bonne santé, précéderent la note finale de cette fête de famille marquée par le chant collectif du *Vieux chalet*.

A M. Thierrin, bon et fidèle serviteur de l'Ecole fribourgeoise trente-huit ans durant, de la commune et de la paroisse de Villars-sur-Glâne, à son épouse et à sa famille vont nos vœux d'une longue et heureuse retraite dans le bourg coquet de Belfaux.

A l'usage des lecteurs du *Bulletin pédagogique*, rappelons que M. Thierrin fait partie du Comité de la Société d'éducation et qu'il fut vérificateur des comptes de la caisse de retraite. M. Thierrin passa son enfance à Ménières. Des aptitudes pour l'étude l'amènèrent à l'Ecole secondaire d'Estavayer-le-Lac puis à l'Ecole normale d'Hauterive d'où il sortit, en 1912, muni d'un brevet du premier degré auquel il devait faire honneur dans la suite, aux écoles primaires de Font, durant six ans, de Domdidier durant douze ans, où il géra la Caisse Raiffeisen et, enfin, de Villars-sur-Glâne où, pendant vingt ans il donna pleinement sa mesure, surmontant bien des difficultés ; et estimé de ceux qui savent apprécier la noble et ingrate tâche de l'instituteur. D'une conduite exemplaire, très doué en musique, versé dans les questions administratives, il fit preuve, en dépit d'une santé parfois précaire, d'une ardeur au travail, d'une conscience professionnelle et d'un sens des responsabilités que peut, dans une certaine mesure, lui envier la jeune génération des éducateurs. Personnellement, j'ai l'agréable obligation de lui témoigner ma gratitude pour le désintéressement serviable dont, en maintes circonstances, il fit preuve à mon égard et envers ma famille.

Villars-sur-Glâne, 25 octobre 1950.

ROBERT YERLY.

